

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2025

Désignation de l'entreprise : SASU 2 AS
 Adresse de l'entreprise : Z A LE GRAND BLOSSIEU
 Numéro SIRET* 50945333800014

Durée ex. en nombre de mois* 12
 Durée de l'ex. précédent* 12
 01150 LAGNIEU
 Néant Ex. précédent (N-1) clos le :

		Exercice N, clos le : 30/06/2025		30/06/2024	
		Brut 1	Amort., provis° 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
	AA				
I	Frais d'établissement *		AC		
A N	Frais de développement*		CQ		
C C	Concessions, brevets et droits similaires		AG		
T	Fonds commercial (1)		AI		
I R	Autres immobilisations incorporelles		AK		
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.		AM		
	Terrains		AO		
I C	Constructions		AQ		
M	Installat° tech., matériel et outillage ind		AS		
M R	Autres immobilisations corporelles		AU		
P	Immobilisations en cours		AW		
B	Avances et acomptes		AY		
I	Participations évaluées (mise en équ.)		CT		
L F	Autres participations	662 730	CV	662 730	687 910
I I	Créances rattachées à des participat°		BC		
S N	Autres titres immobilisés		BE		
E	Prêts		BG		
	Autres immobilisations financières *		BI		
TOTAL (II)		662 730	BK	662 730	687 910
A S	Matières 1ères, approvisionnements		BM		
C T	En cours de production de biens		BO		
T	En cours de production de services		BQ		
C	Produits intermédiaires et finis		BS		
C K	Marchandises		BU		
I S	Avances et ac. versés sur cdes		BW		
R C	Clients et comptes rattachés (3)*		BY		
C R	Autres créances (3)	300 670	CA	300 670	255 937
U E	Capital souscrit et appelé, non versé		CC		
L D	VMP(dt act° propres)		CE		
I	Disponibilités	12 816	CG	12 816	3 516
	Charges constatées d'avance (3)*	334	CI	334	318
TOTAL (III)		313 820	CK	313 820	259 771
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
U	Primes de remboursement des obl. (V)				
L	Ecart de conversion actif* (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)		976 550	1A	976 550	947 681
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :	CP	(3) Part à + d'un an	CR
Clause de rés. de prop. : Immobilisations :		Stocks :		Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032



Désignation de l'entreprise : SASU 2 AS		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	125 000	125 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 501	12 501
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG	472 634	491 628
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	143 167	8 006
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées*	DK			
	TOTAL (I)	DL	753 303	637 136
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 639	6 429
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	2 639	6 429
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	283	41 174
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV	211 561	250 074
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 570	12 772
	Dettes fiscales et sociales	DY	95	97
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	5 100		
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	220 609	304 116
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	976 550	947 681
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	220 609	304 117	
(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH	283	265	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SASU 2 AS		Exercice N			Exercice N-1	
		France	Exportation et intrac.	Total		
	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue : - biens*	FD	FE	FF		
	- services*	FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
Produits d'exploit.	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	0	
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	22 632	28 688
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	189	199
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	Dotations d'exploitation :			GA		
	-Sur immobilisations : - dotations aux amortissements (14)			GB		
	- Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
Autres charges (12)			GE	1	0	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	22 822	28 887	
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-22 822	-28 887
opérations	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
en commun:	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)			GJ	143 000	78 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	34 480	16 070
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	5 808	43 557
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)			GP	183 288	137 627	
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	2 018	28 168
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	19 700	21 065
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)			GU	21 718	49 233	
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	161 569	88 393
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	138 747	59 506

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU 2 AS		Néant		*
		Exercice N	Exercice N - 1	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	30 000	150
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	30 000	150
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	25 580	51 650
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	25 580	51 650
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	4 420	-51 500
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	213 288	137 777
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	70 121	129 771
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	143 167	8 006
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY		
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	IG		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	183 288	137 627
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	10 295	12 281
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cot. sociales obliga. hors CSG-CRDS A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6	Obl. A9			
Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible) A7	Dont cot. facult. aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)				
(7) Détails des produits et charges exceptionnels	Exercice N			
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges except.	Produits except.		
PDS CESSION IMMOS FINANCIERES			30 000	
VNC CESSION IMMOS FINANCIERES	25 580			
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

ANNEXE

Exercice clos le : 30/06/2025

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Frais externes de formation nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes				
Immobilisations financières.....	687 910	400	25 580	662 730
Total.....	687 910	400	25 580	662 730

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles...				
Total.....				

Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		
Frais d'augmentation de capital.....		

Frais de développement :

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
- dont frais de développement						
- dont fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				
Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION**Créances représentées par des effets de commerce**

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	301 004	301 004	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	2 500	50,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charge	6 429	2 018	5 808	2 639
Total.....	6 429	2 018	5 808	2 639

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	283	283		
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	3 570	3 570		
Dettes fiscales et sociales.....	95	95		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	216 661	216 661		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	220 609	220 609		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	283
Emprunts et dettes financières diverses.....	10 295
Fournisseurs.....	3 570
Dettes fiscales et sociales.....	95
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Frais de développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice

Dettes garanties par des sûretés réelles Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés Non recensé

- Intérêts sur emprunts.....
- Avals et cautions.....
- Autres engagements donnés.....

NANTISSEMENT DE 250 PARTS COFA AU PROFIT DE LA BNP

Engagements réciproques Non recensé

- Effets escomptés non échus.....
- Crédit-bail mobilier.....
- Crédit-bail immobilier.....
- Locations longue durée.....
- Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

- Avals et cautions..... 143 750
- Autres engagements reçus.....

CAUTION DE MR SALA POUR LA BNP DE 143 750 €

Effectifs

- Dont apprentis
- Dont handicapés

Engagements de retraite et avantages similaires

Autres informations significatives

ABANDON DE C/C AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE AU PROFIT DE LA SAS LE PARC DU CHATEAU POUR UN MONTANT DE 51 500 € LE 15/04/2024

2AS-SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE ALFRED ET ALEXANDRE SALA
Société par actions simplifiée au capital de 125 000 euros
Siège social : Zone Artisanale En Bloissieu, 01150 LAGNIEU

509 453 338 RCS BOURG EN BRESSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 19 DECEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 143 167,07 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice143 167,07 euros

A titre de dividende global à l'Associé Unique.....19 000,00 euros
Soit 7,60 euros par action

Le solde.....124 167,07 euros

En totalité au compte « Autres réserves ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 19 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes	Eligibles à l'abattement de 40 %	Non éligibles à l'abattement de 40 %	Revenu réel
30/06/2022	110 000 €	110 000 €	/	44,00 €
30/06/2023	40 000 €	40 000 €	/	16,00 €
30/06/2024	27 000 €	27 000 €	/	10,80 €

Certifié conforme
Le Président



Valère FRAGOLA

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Bruno REYMOND

Expert-comptable
Commissaire aux comptes



Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

2 AS

**SAS au capital de 125 000 €
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Belley**

**ZA Le Grand Blossieu
01150 LAGNIEU**

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2AS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion, mais que ces informations ne sont pas significatives.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON,
le 13 octobre 2025

Cabinet ERIVAL
Valère FRAGOLA
Commissaire aux comptes

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/06/2025	Net au 30/06/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	662 730		662 730	687 910
Autres immobilisations financières				
Total	662 730		662 730	687 910
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	8 596		8 596	
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	292 074		292 074	255 937
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 816		12 816	3 516
Total	313 486		313 486	259 453
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	334		334	318
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
Total	334		334	318
TOTAL ACTIF	976 550		976 550	947 681

	Net au 30/06/2025	Net au 30/06/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	125 000	125 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 501	12 501
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	472 634	491 628
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	143 167	8 006
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	753 303	637 136
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	2 639	6 429
Provisions pour charges		
Total	2 639	6 429
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		40 909
Découverts, concours bancaires	283	265
Associés et dettes financières diverses	211 561	250 074
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 570	12 772
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	95	97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 100	
Total	220 609	304 116
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	976 550	947 681

	du 01/07/2024	%	du 01/07/2023	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2025	CA	au 30/06/2024	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	0	#####			0	#####
Total	0	#####			0	#####
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	22 632	#####	28 688	#####	-6 056	-21,11
Total	22 632	#####	28 688	#####	-6 056	-21,11
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	189	#####	199	#####	-10	-5,03
Salaires						
Cotisations sociales						
Dotations amortissements, dep. et prov.						
Autres charges	1	#####	0	#####	1	#####
Total	190	#####	199	#####	-9	-4,52
Résultat d'exploitation	-22 822	#####	-28 887	#####	6 065	21,00
Produits financiers	183 288	#####	137 627	#####	45 661	33,18
Charges financières	21 718	#####	49 233	#####	-27 515	-55,89
Résultat financier	161 569	#####	88 393	#####	73 176	82,78
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	138 747	#####	59 506	#####	79 241	133,17
Produits exceptionnels	30 000	#####	150	#####	29 850	#####
Charges exceptionnelles	25 580	#####	51 650	#####	-26 070	-50,47
Résultat exceptionnel	4 420	#####	-51 500	#####	55 920	108,58
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	143 167	#####	8 006	#####	135 161	#####

ANNEXE

Exercice clos le : 30/06/2025

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Frais externes de formation nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes				
Immobilisations financières.....	687 910	400	25 580	662 730
Total.....	687 910	400	25 580	662 730

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles...				
Total.....				

Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		
Frais d'augmentation de capital.....		

Frais de développement :
Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :
Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
- dont frais de développement						
- dont fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				
Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	301 004	301 004	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	2 500	50,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charge	6 429	2 018	5 808	2 639
Total.....	6 429	2 018	5 808	2 639

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	283	283		
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	3 570	3 570		
Dettes fiscales et sociales.....	95	95		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	216 661	216 661		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	220 609	220 609		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	283
Emprunts et dettes financières diverses.....	10 295
Fournisseurs.....	3 570
Dettes fiscales et sociales.....	95
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Frais de développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice

Dettes garanties par des sûretés réelles Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés Non recensé

- Intérêts sur emprunts.....
- Avals et cautions.....
- Autres engagements donnés.....

NANTISSEMENT DE 250 PARTS COFA AU PROFIT DE LA BNP

Engagements réciproques Non recensé

- Effets escomptés non échus.....
- Crédit-bail mobilier.....
- Crédit-bail immobilier.....
- Locations longue durée.....
- Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

- Avals et cautions..... 143 750
- Autres engagements reçus.....

CAUTION DE MR SALA POUR LA BNP DE 143 750 €

Effectifs

- Dont apprentis
- Dont handicapés

Engagements de retraite et avantages similaires

Autres informations significatives

ABANDON DE C/C AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE AU PROFIT DE LA SAS LE PARC DU CHATEAU POUR UN MONTANT DE 51 500 € LE 15/04/2024

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

Filiales et participations :

	Capitaux propres	Quote-part du Capital détenue en %	Résultat du dernier Exercice
SAS CONSTRUCTIONS SALA	275 817 €	80,00%	24 510 €
Exercice 31/12/2024			
valeur brute des titres : 425 000 €			
avances obtenues : 198 620 €			
SARL COFA	356 980 €	50,00%	260 489 €
Exercice 31/12/2024			
valeur brute des titres : 236 000 €			
Caution au profit de COFA : 90 000 €			
avances consenties : 120 000 €			
SAS PARC DU CHATEAU	9 380 €	50,00%	94 068 €
Exercice 31/12/2024			
valeur brute des titres : 350 €			
Caution au profit de la SAS : 100 000 €			
avances consenties : 67 016 €			
SCCV DOMAINE DU BOIS BLANC	97 766 €	28,00%	96 319 €
Exercice 31/12/2024			
valeur brute des titres : 280 €			
Caution au profit de la SCCV : 460 000 €			
avances consenties : 46 000 €			
SCCV COEUR DE VILLAGE	-7 796 €	30,00%	-8 796 €
Exercice au 31/12/2024			
valeur brute des titres : 300 €			

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

Filiales et participations :

	Capitaux propres	Quote-part du Capital détenue en %	Résultat du dernier Exercice
SCCV DOMAINE DE LA PIERRE BLANCHE	87 595 €	30,00%	86 595 €
Exercice 31/12/2024			
valeur brute des titres : 300 €			
avances consenties : 25 979 €			
SAS LE SAULT-BRENAZ		10,00%	
1 ^{er} exercice au 30/06/2025			
Valeur brute des titres : 100 €			
Avances consenties : 3 973 €			
SAS NEW CO PRODUCTION		20,00%	
1 ^{er} exercice au 31/12/2025			
Valeur brute des titres : 400 €			